

La Lettre d'Arvert



n°78
HIVER
2024



ABORD TAXI

TAXI



TRANSPORT DE MALADES ASSIS 7 J/7

Hôpitaux - Entrées / sorties - Consultations
Radiothérapie - Chimiothérapie - Dialyse

véhicules standing
GARES- AEROPORT
de 1 à 9 places

www.abord-taxi.fr
abordtaxi@orange.fr

SIRET N°512 474 826 0017 APE 4932Z

ETAULES - ARVERT - ROYAN - 06 07 52 73 40

Le Salon de l'Optique

ARVERT

Face à la Pharmacie - 05 46 75 48 61

SUPER U Arvert

U DRIVE

107 avenue de l'Étrade
05 46 36 46 57

U location

U traiteur

www.superu-arvert.com SuperUArvert

O'brico FRANCE MATERIAUX

Construire demain, ensemble

BRICO . MAISON . JARDIN . MATERIAUX

Sarl Sobrial - Ets Portier
2 Ter rue des justices
17530 Arvert
05 46 36 46 80
contact@obrico17.fr

Les experts du bricolage !

BONNE MAISON

Constructeur

Jonathan JASMAIN
06 47 10 56 91

10, rue de la Source
17530 ARVERT

E-mail : bonne.maison17@orange.fr
site : www.bonne-maison.com

BONNE MAISON

Depuis 1988
Constructions
Artisanales
05 46 23 07 10
www.bonne-maison.com

CENTRE FUNERAIRE
HORSEAU
PRESQU'ILE d'ARVERT
POMPES FUNEBRES
FUNERARIUM
MARBRERIE
MAGASIN FUNERAIRE
TEL: 05.46.36.34.75
24H/24H

Conseillers funéraires de France

A votre disposition pour tous
renseignements ou services

Florent et Delphine

10, av. de l'Étrade
17530 ARVERT

centrefunerairehorseau@gmail.com
www.centrefuneraire-arvert.fr

✓ Confiance - Professionnalisme - Humilité - Partage - Loyauté

✓ ESTIMATION OFFERTE

iad

Véronique CLAIR

06 23 90 20 47



✓ Vente ou Achat

VOTRE CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

✓ Vente de fonds de commerce

✓ VIAGER

iadfrance.fr

✓ Honoraires adaptés

Et CLAIR Véronique, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial indépendant de la SAS IAD France immatriculé au RSAC de La Rochelle sous le numéro 500095153, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

Orpi

La Tremblade

Groupe Synergimmo

117 Av. Gal de Gaulle
17390 La Tremblade
05 46 36 15 16

Estimation offerte





MOT DU MAIRE

Chères Alvertonnes, chers Alvertons

Cette année encore, le contexte national et international, nous bouscule dans nos vies et notre quotidien.

La sobriété, maître mot de cette année nous contraint à faire des choix dans nos organisations publiques comme privées et dans nos modes de consommation.

Notre territoire, fortement impacté par la sécheresse nous oblige à être tous vigilants vis-à-vis de notre consommation d'eau. Cette ressource devient un bien précieux et un enjeu pour l'avenir, même après un automne très humide.

Anticiper doit être notre ligne de conduite à court et moyen terme, mais sans défaitisme. Des choix stratégiques et urgents seront nécessaires, sans toutefois balayer l'ensemble de nos projets.

A commencer par l'église, où l'association St Étienne mettra en place un mécénat, pour participer à la réfection intérieure, qui devient urgente depuis peu, suite à l'effondrement récent de la voûte du transept sud.

Dans cette période de fortes incertitudes, où les prix de l'énergie s'envolent et où les dotations de l'état s'amenuisent menaçant l'équilibre de notre budget, nous devons faire plus avec moins pour garantir un niveau de service public convenable. Ainsi comme beaucoup de communes, nous avons réduit l'éclairage public et limité à un mois la durée des illuminations de Noël.

En choisissant l'autoconsommation collective, nous continuerons à déployer la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Comme tous, nous sommes appelés à une plus grande maîtrise des consommations et des fonctionnements de nos équipements. Certains bâtiments plus énergivores que d'autres seront réhabilités pour garantir un niveau de dépense énergétique acceptable, car comme vous le savez, la première économie est celle du kilowatt que nous ne dépenserons pas, grâce à l'isolation. Les investissements d'aujourd'hui seront nos économies de demain.

Je ferai un petit clin d'œil à notre nouvelle activité du service social, le Repair Café dont



le but est de réparer du petit matériel électroménager, couture et autres, afin d'éviter de jeter.

En 2024, nous continuerons à mettre la commune au cœur du territoire en terme d'attractivité et faire de la ruralité un point fort en continuant l'avancée de nos projets.

Je vous laisse parcourir ce numéro qui montre rétrospectivement ce qui a été entrepris durant cette année et réalisé.

Soyez certains chers(es) concitoyens (nes), que nous sommes totalement mobilisés pour maintenir notre cap de modernisation de la commune tout en gardant notre authenticité et maintenir notre niveau d'investissement autant que possible.

Que cette année soit une année d'innovation, d'apaisement, de solidarité et d'optimisme. Je serai à vos côtés pour que nous puissions ensemble faire face aux défis qui nous attendent.

Merci encore à tous les élus actifs sur nos dossiers, qui consacrent leur temps sans compter, merci à l'ensemble du personnel communal administratif, scolaire, technique, culturel, d'animation, de la police municipale, aux enseignants, aux associations et au SIVOM qui dynamisent notre village.

A toutes et à tous, je vous présente mes meilleurs vœux, que cette nouvelle année vous garde en bonne santé, vous apporte de beaux moments de bonheur et de la réussite dans tous vos projets.

Bonne et heureuse année.

Marie-Christine PÉRAUDEAU
Maire d'Arvert

 Le Mot du Maire p.03

 Infos Municipales p.04

 Environnement p.12

 Info Département p.13

 Infos CARA p.14

 Rétrospective p.19

 Animations p.20

 Vie associative p.22

 Jeunesse p.24

 Numéros Utiles p.25

 Etat Civil p.26

 Mot de l'opposition p.26

Directrice de la publication :
Marie-Christine PÉRAUDEAU

Rédaction :
Commission communication :
Eric BAHUON, Annie BAUD,
Agnès CHARLES, Sandrine
SAGOT, Béatrice BRICOU,
Christine SCHNEIDER, Dimitri
DAUDET, Gilles MADRANGES,
Georges RIGA, Bertrand ROCHE

Réalisation & Impression :
Imprimerie Atlantique Offset
Illustrations © freepik.com

La municipalité remercie toutes les personnes
ayant contribué à l'élaboration de ce
numéro de la Lettre d'Arvert.



10-31-1685

Infos Municipales

CONSEILS MUNICIPAUX : EXTRAITS DES PRINCIPALES DECISIONS

L'intégralité des décisions est consultable sur notre site internet : www.arvert.fr

> CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2023

Prix de cession des terrains Centre bourg

Suite à la réalisation du lotissement rue de la Source (ancienne solderie), la commune va pouvoir procéder à la vente des lots. Les membres de la Commission urbanisme réunis le 13 juin 2023, ont proposé de fixer le prix de vente du terrain à 268 € TTC le m² (prix d'équilibre de l'opération) soit par lot :

Lots	Surface (m ²)	Prix de vente HT (€)	TVA	Prix de vente TTC
1	191	42 656,67	8 531,33	51 188
2	191	42 656,67	8 531,33	51 188
3	502	112 113,33	22 422,76	134 536
4	375	83 750,00	16 750,00	100 500
Totaux	1259	281 176,67	56 235,33	337 412

Délibération adoptée à l'unanimité.

En complément : voir les précisions concernant l'occupation des différents lots dans la rubrique "Travaux".

Ouverture d'un budget annexe : Commerces de la Source

Par délibération en date du 25 mai 2023, le conseil municipal a décidé de préempter la propriété COMTE située à l'angle de l'Avenue de la Presqu'île et de la rue de la Source, d'une surface totale de 1100 m².

Pour rappel, le montant global de l'opération, frais notariés compris, serait de 253 000 € (hors frais liés au géomètre s'élevant à 10 500 €), et cette propriété est classée en zone Ubc à vocation commerciale par le PLU approuvé le 14 décembre 2006.

Délibération adoptée à l'unanimité, concernant l'ouverture d'un budget annexe.



> CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2023

Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Le décret n°2023-822 du 25 août 2023 portant application de l'article 73 de la loi de finances pour 2023, modifie le décret n°2013-392 du 10 mai 2013 relatif au périmètre d'application de la taxe sur les logements vacants. Aux termes de ce décret, la commune située en zone tendue, entrera dans le champ d'application de la taxe sur les logements vacants à partir du 1^{er} janvier 2024 ; ce qui veut dire concrètement que la commune ne percevra plus la taxe d'habitation sur les logements vacants qui sera désormais perçue par l'État. Il s'agit donc d'une perte de recette pour le budget communal.

En parallèle, conformément à l'article 1407 ter du CGI, les communes concernées par ces dispositions peuvent instituer une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Pour s'appliquer en 2024, l'institution de cette majoration (dont le taux doit être compris entre 5 et 60 %) est conditionnée à l'adoption d'une délibération du Conseil Municipal qui devra être prise avant le 1^{er} octobre 2023.

Après discussion, par 16 voix pour et 2 abstentions, les élus souhaitent porter le taux de majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale à 40 %.

> CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2023

Tarifs 2024

Les différents tarifs, examinés par les membres de la Commission finances le 19 octobre 2023 et adoptés au cours de cette séance du Conseil Municipal sont consultables sur le site de la Commune : www.arvert.fr.

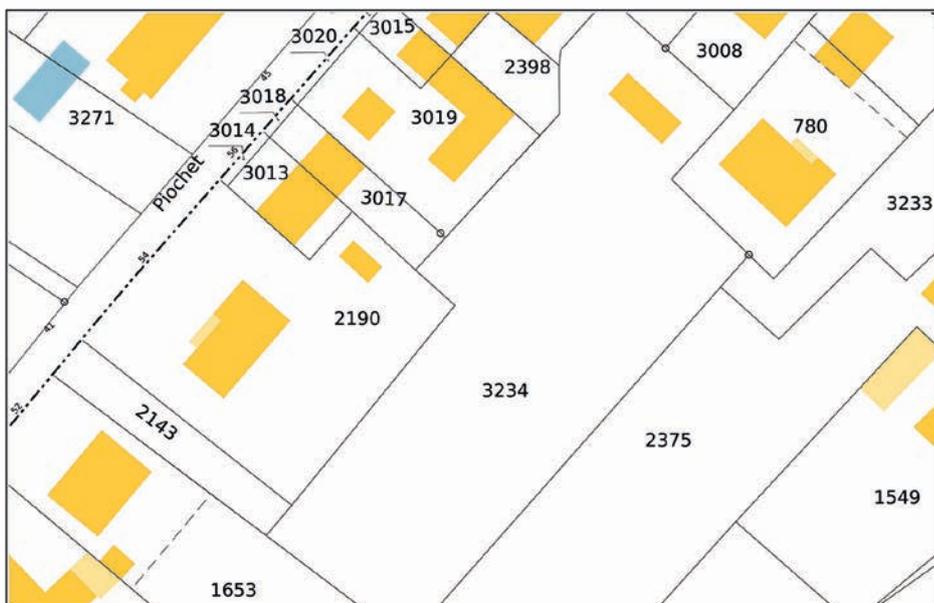
Sont concernés : les tarifs périscolaires, le restaurant scolaire, la garderie périscolaire, les photocopies, la capture et la détention d'animaux, les tarifs de la salle de sports, les tarifs du cimetière, la redevance d'occupation du domaine public, les tarifs de la salle des fêtes, les tarifs d'intervention des Services communaux, les tarifs des marchés.

> CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2023

Aménagement ZAC Fief de Volette : intervention du SDEER (Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural)

La Commune va procéder à l'aménagement du nord de la ZAC FIEF DE VOLETTE sur les parcelles cadastrées G 2143 et G 3234. L'alimentation en électricité de la zone, en réseau souterrain, permet d'envisager une convention avec le SDEER, dont les conditions sont visibles sur le PV de ce Conseil Municipal sur le site de la commune.

En complément : la parcelle G 2143 permet l'accès, à partir de la rue du Piochet, à la parcelle G 3234 qui sera divisée en 5 lots. (document cadastre)



INFOS ÉLECTIONS

> MODIFICATION DES BUREAUX DE VOTE



Il y a création d'un 4^{ème} bureau de vote lié au redécoupage de la commune en 4 zones au lieu de 3, à cause de l'augmentation de la population (3254 électeurs au 11/01/2024))

Tous les électeurs de la commune recevront une nouvelle carte électorale avant les élections européennes du dimanche 09 juin 2024 mentionnant leur nouveau bureau de vote. Il faut penser à se munir de la nouvelle carte le jour du vote

Pas de changement de lieu de vote puisque les 4 bureaux seront installés à la salle des fêtes.

MUTUELLE COMMUNALE

Suite à de nombreuses demandes pour la mutuelle communale, de nouvelles permanences sont mises en place pour venir échanger et obtenir plus d'informations auprès d'un conseiller de la mutuelle "MUTAMI".

Permanences de 9 h à 12h

Les 16 & 30 janvier

Les 13 & 27 février

Les 12 & 26 mars.

Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous en appelant au 07 70 26 79 73 (M. NUTZ, Conseiller Réseau Collectif).

Votre agence Mutami :

ZAC de Belle Aire Nprd, 25 rue Le Corbusier - 17440 Aytré

Horaires d'ouverture : Du lun au ven de 9h - 12h30 et de 13h30 - 17h

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ou souscrire à notre offre : aytre@mutami.fr

> INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Elle est possible toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter aux élections européennes du 09 juin 2024, il faut s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin, soit le 03 mai 2024.

- en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- à la Mairie
- par courrier (adresse de la Mairie : 1, place Jacques Lacombe, 17530 Arvert)

Pour vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote ou connaître votre numéro national d'électeur (nécessaire pour donner ou recevoir une procuration) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

LA BIBLIOTHÈQUE

> Belle réussite pour le salon du livre

Dimanche 3 décembre 2023 s'est tenu le 7^{ème} salon du livre d'Arvert, dans la salle des fêtes. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette journée placée sous le signe de la littérature a été un franc succès ! Lors de cet événement, vous avez pu rencontrer des écrivains, des libraires, des maisons d'éditions, des illustrateurs, une relieuse d'art, des associations, ... le tout, répartis sur 40 stands ! Cette journée a également été l'occasion pour les enfants de participer à un atelier dessin, animé par l'illustratrice Tatiana Pietkiewicz, mais également un atelier lecture proposé par l'association Lire et Faire Lire. Les plus jeunes, de 7 à 17 ans, ont également laissé parler leur créativité lors du concours de dessin sur le thème « Manga ». Les vainqueurs ont remporté chacun des bons d'achat pour la librairie Le Coureau de Marennes, allant de 20€ à 50€. Cette année, pour la première fois, une buvette tenue par l'association Ensemble et Solidaire était à disposition.

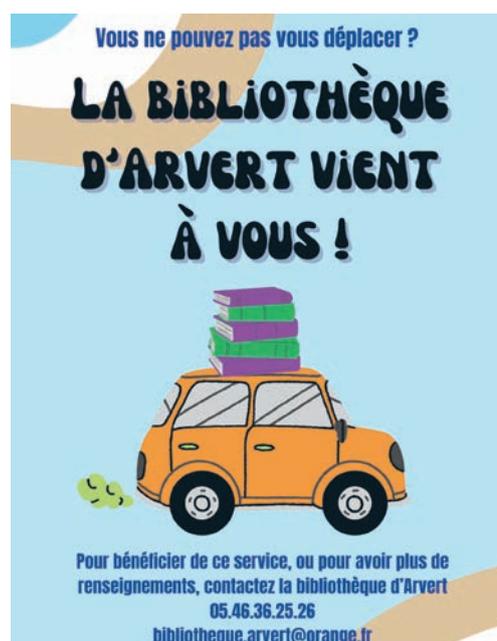
Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des exposants, les associations partenaires, la Navicule Bleue, ainsi que tous les visiteurs pour cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte : nous vous donnons désormais rendez-vous le 8 décembre 2024 pour la prochaine édition du salon du livre d'Arvert !



> « À livre ouvert » replonge en enfance

Vendredi 15 décembre 2023 s'est tenu le 4^{ème} comité de lecture « À livre ouvert ». Pour cette dernière session de l'année, le thème proposé était « Histoires d'enfance ». Cette réunion a été très intéressante quant aux choix très éclectiques mais souvent complémentaires des livres présentés. Mais il en est un qui a fait l'unanimité auprès de l'assemblée, et qui a obtenu le coup de cœur général du comité c'est le roman L'enragé de Sorj Chalandon, paru chez Grasset en 2023. Nous vous invitons à le retrouver en bibliothèque dès à présent. Quant au catalogue de la sélection, il est disponible en version papier à la bibliothèque, mais également en version numérique, accessible via le site Internet de la bibliothèque.

Nous tenons à remercier chaleureusement les 7 lectrices qui se sont prêtées au jeu, et sommes très heureux de constater qu'à chaque séance, le nombre de participants augmente, ce qui est très encourageant pour la suite. Nous vous donnons donc désormais rendez-vous le 15 mars 2024 pour la prochaine session, avec pour thème « Les amours interdites ».



> La bibliothèque d'Arvert vient à vous !

Nous vous rappelons que la bibliothèque d'Arvert propose un service de portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer. Si ce service vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque d'Arvert pour plus de renseignements.

> Dons de livres : ça déborde !

Vous avez été très nombreux à donner une seconde vie aux livres dont vous souhaitiez vous séparer, et nous vous en remercions. Cependant, ces derniers temps, les dons sont devenus très nombreux et très fréquents, et la bibliothèque d'Arvert n'est plus en capacité de les traiter dans leur intégralité, et surtout, de les stocker. C'est pourquoi, les dons de livres ne seront plus acceptés à la bibliothèque. Nous vous remercions de votre compréhension.

LIRE ET FAIRE LIRE

> Nous sommes honorés de vous annoncer notre label "MA COMMUNE AIME LIRE ET FAIRE LIRE" 2023 !

Obtenu une première fois en 2019, il est renouvelé pour 4 années supplémentaires !

Depuis 2018, des bénévoles interviennent à l'école élémentaire chaque midi pendant la pause méridienne afin de créer des moments de partage autour de la lecture.

Ils viennent également au Centre de loisirs d'Arvert et dans les crèches du SIVOM depuis septembre 2023.

Nous remercions Nelly, Nadine, Catherine, Alain, Dominique, Vincent ainsi que le référent Monsieur Didier MAGNAT pour leur dévouement !

Pour rappel, Lire et faire lire est un programme éducatif et une association française créés en 1999 ayant pour but le développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et les structures éducatives et culturelles telles que les centres de loisirs, les crèches ou les bibliothèques.

Plus d'informations sur l'association sur www.lireetafairelire.org



CONSEILLER NUMÉRIQUE

> Information importante :

L'accueil sur Arvert se fera le lundi et le mercredi (de 13h30 à 17h00) jusqu'au 15/02/2024, puis le mardi, le jeudi et le vendredi, en matinée (de 9h00 à 12h30).

Votre conseillère sur Arvert : Margaux GAUTHERIN (06 09 94 00 51)




UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS L'APPRENTISSAGE DE L'INFORMATIQUE AU QUOTIDIEN

GRATUIT POUR TOUS



Coclic'o est un dispositif gratuit proposé par six communes de la presqu'île d'Arvert pour vous aider dans l'utilisation des outils numériques

SUR RENDEZ-VOUS. Contactez votre mairie.




CONTACT

www.coclico-numerique.net
CNFS Coclic'O

VOS CONSEILLERS



Franck FOULON
06 35 39 37 49
franck.foulon@conseiller-numerique.fr



Margaux GAUTHERIN
06 09 94 00 51
margaux.gautherin@conseiller-numerique.fr

VOTRE PERMANENCE À ARVERT

Lundi :
13h30 – 17h00
Mercredi :
13h30 – 17h00

Annexe Mairie
22 rue des Tilleuls
17530 Arvert

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE VOUS ACCOMPAGNERA DANS :

-  La prise en main d'un **équipement informatique** (ordinateur, smartphone...)
-  La **navigation sur internet en toute sécurité** et en toute citoyenneté
-  L'utilisation des moteurs de recherche et la réalisation de vos **démarches administratives**
-  L'envoi, la réception, la gestion de **courriels**. La communication avec vos proches
-  L'installation et l'utilisation des **applications sur votre smartphone**
-  La **création et la gestion** (stockage, rangement, partage, sauvegarde) de vos **contenus numériques**.
-  L'apprentissage des bases du **traitement de texte**, du tableur
-  La connaissance de l'**environnement et du vocabulaire numérique**
-  L'**autonomie dans vos usages** du numérique




Financé par  **GOVERNEMENT**

Financé par  **LE BRETAGNE**

Financé par  **l'Union européenne**

VIDÉOPROTECTION

Les élus ont décidé, face à l'augmentation de la petite délinquance et de la vitesse excessive, d'installer des caméras de vidéoprotection dans plusieurs points du Centre-bourg.

Les caméras sont de 2 types :

- les caméras VPI (visualisation des plaques d'immatriculation), à champ étroit et très sensibles
- les caméras de compréhension ou d'ambiance, équipées de multicapteurs et balayant un champ très large.

Il devrait y avoir 4 caméras VPI et 5 caméras de compréhension.

Le marché a été attribué à la société CITEOS pour un montant global de 52 998,29 € TTC comprenant le contrat de maintenance sur 5 ans. Une demande de subvention a été faite auprès du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).



DEVENEZ ACCUEILLANT FAMILIAL

OUVREZ VOTRE PORTE
à UNE PERSONNE ÂGÉE ou
à UN ADULTE HANDICAPÉ

ET DEVENEZ
ACCUEILLANT FAMILIAL

VOUS CHERCHEZ UN MÉTIER ?

SOLIDAIRE et vous avez
du **TEMPS À CONSACRER**
AUX AUTRES



VOUS SOUHAITEZ travailler chez vous.



VOUS APPRÉCIEZ les échanges, le partage, la solidarité avec les personnes âgées ou handicapées.



VOUS ÊTES locataire ou propriétaire d'un logement avec une ou plusieurs pièces libres et adaptées.

DEVENEZ ACCUEILLANT FAMILIAL
pour **PERSONNES AGÉES**
ou **ADULTES HANDICAPÉS**



ILS ONT OUVERT LEUR PORTE

Marie-France, 62 ans

Charlie, 34 ans



L'ACCUEIL FAMILIAL

EST UNE TRADITION
EN CHARENTE-MARITIME

Le Département a mis en place une politique de développement de la formation et du suivi des accueillants familiaux afin de faire en sorte que ce mode d'accueil reste privilégié par les personnes âgées et les adultes handicapés.

COMMENT DEVIENT-ON ACCUEILLANT FAMILIAL ?

- _ Vous devez obtenir l'agrément de la Présidente de la Charente-Maritime, délivré sous conditions.
- _ Aucun diplôme n'est exigé.

+ D'INFOS SUR

charente-maritime.fr/emploi-insertion/metier-daccueillant-familial

Avec le Département de la Charente-Maritime
ÊTRE ACCUEILLANT FAMILIAL,
C'EST UN MÉTIER
SOLIDAIRE À DOMICILE



VOUS HÉBERGEZ les personnes accueillies et vous garantes leur **bien-être physique et moral**, préservez leur **santé** et leur **sécurité** et respectez leurs **liens familiaux et amicaux**.

Pour cela, vous assurez les repas, les soins (sauf infirmiers), les services divers, tels que l'accompagnement, les courses, le ménage, le blanchissage, le voiturage...



VOUS PERCEVEZ une **rémunération** pour le temps consacré à chaque pensionnaire, un **loyer** pour l'espace de vie mis à disposition et une **indemnité d'entretien** pour les charges de la vie quotidienne. Vous pouvez accueillir de 1 à 3 personnes.



VOUS BÉNÉFICIEZ d'une **couverture sociale** et d'une cotisation à la **retraite**.

LE



VOUS ÊTES FORMÉ
ET **ACCOMPAGNÉ**
PAR UNE ÉQUIPE
DE PROFESSIONNELS

CONTACTEZ-NOUS

Tél. 05 46 31 73 36 - 05 46 31 73 32
da-esms@charente-maritime.fr



charente-maritime.fr
Département de la Charente-Maritime
85 boulevard de la République - CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9
Tél. 05 46 31 70 00

AGENCE POSTALE

> Changement des horaires

A compter du 1^{er} février 2024, les horaires de l'Agence postale seront :

- du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30
- le vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Première session LE 20 JANVIER !

Repair Café

JETER ? PAS QUESTION !

APPORTEZ 1 OBJET CASSE, 1 VETEMENT ABIMÉ, UN PETIT APPAREIL ELECTRIQUE EN PANNE...NE JETEZ PLUS !

VENEZ APPRENDRE À RÉPARER VOS OBJETS AVEC L'AIDE DE NOS BRICOLEURS BÉNÉVOLES !

"Un café et ça répare !"

Chaque 3^{ème} samedi du mois
9h à 11h30

Local de Ensemble et Solidaires
face à la salle des fêtes d'Arvert
(Rue des Tilleuls)

ENTRÉE LIBRE - Dons pour le CCAS

Nous recherchons des bénévoles !
Pour l'accueil ou pour réparer
n'hésitez pas à nous contacter ! 05 46 36 40 36

BIENVENUE À...



MME JULIE GEORGET ET À M. DAVID DURAND,

qui ont transformé l'ancien magasin de fleurs du Centre bourg (appartenant à Madame GEORGET) en un bar invitant au voyage :

" THE ROAD TRIP CAFÉ "
à la décoration évocatrice.

Depuis le 8 décembre dernier, vous pouvez investir le lieu, du mardi au dimanche, à partir de 17h jusqu'à 2h du matin. Ouverture également le dimanche, de 9h à 13h. Fermé le lundi.

Des animations, des soirées à thème vous sont proposées, et vous pouvez trouver le programme sur la page Facebook : 'The road trip cafe'.



MME VÉRONIQUE ESTAQUE ET À SON FILS JÉRÔME

qui vous invitent à les rejoindre à la
" BRASSERIE DES HALLES "

sur la place du Marché,
depuis le 30 décembre dernier.

Pas de carte, mais un menu avec entrée, plat du jour et dessert, servi le midi.

Ouverture du bar-brasserie du lundi au samedi, de 7h30 à 20h, et le dimanche de 7h30 à 13h (pas de repas le dimanche).



M. PIERRE RAGNOTTI,
SPÉCIALISTE EN "DÉCORATION GRAFFITI", qui a ouvert son 'salon de tatouage' au 37, Avenue de l'Etrade (à l'entrée de la Cité du Fouilloux).

Monsieur RAGNOTTI est également l'auteur d'œuvres rassemblées dans sa 'salle d'exposition' ouverte à tous, toujours à la même adresse.

La Mairie d'Arvert a déjà fait appel à ses services pour réaliser des Graffs sur plusieurs murs de la commune. Il a été à nouveau sollicité pour l'opération prévue cette année.

M. RAGNOTTI préfère être contacté par mail : graffandtattoos@gmail.com, mais il est également possible de l'appeler au : 07 58 52 88 16.

Page Facebook : Graff and tattoos

Ouvert le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi, de 10h à 17h, et le mercredi de 14h à 17h.



TRAVAUX

> Projet communal rue de la Source (ancienne solderie en face Aldi)

Ce projet est né de la volonté des élus de poursuivre le développement du pôle médical et de créer une structure d'aide sociale.

Le terrain, situé en Centre-bourg, à proximité de l'offre médicale existante et des commerces, était l'endroit idéal pour mener à bien ce projet.

Les surfaces et prix de vente des 4 lots figurent dans une délibération du Conseil Municipal du 27 juillet 2023 (voir dans la rubrique dédiée au début de ce bulletin municipal).

Les lots 1 et 2 sont réservés aux infirmières et à Madame MOISON, Pédiatrice-Podologue-Réflexologue. Le lot 4 n'a pas encore trouvé d'acquéreur.

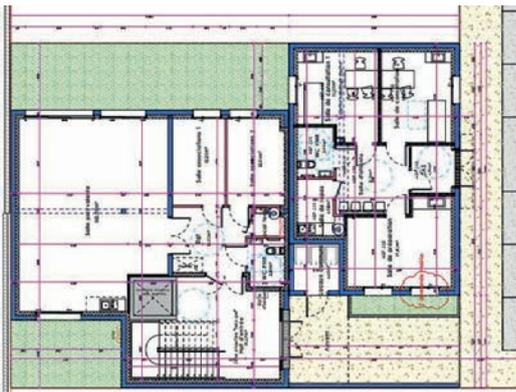
Le lot 3 reste dans l'escarcelle de la Mairie, pour développer un Centre Médico-Social.



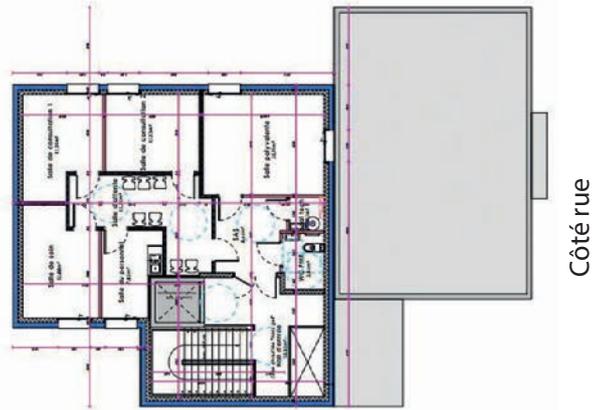
Les élus ont décidé d'associer à la démarche des représentants du Foyer rural, du SIVOM de la Presqu'île (en charge de la politique enfance-jeunesse), du Secours catholique et du Collectif caritatif, ainsi que la population locale par le biais d'une enquête sous forme de questionnaire.

Le résultat de cette consultation a conduit à l'idée de construire un bâtiment dont les plans, proposés par le Cabinet d'Architectes de Madame POPEA, montrent 2 niveaux :

- un rez-de-chaussée dans lequel se trouve le cabinet pour les sage-femmes à l'avant (70,89 m²) et la partie réservée à la Mairie et aux Associations (122,53 m²) avec une salle polyvalente comprenant un coin cuisine.
- un étage avec les locaux destinés aux soignants du Centre Médico Psychologique dépendant de l'Hôpital de Jonzac (ils sont installés depuis des années à Arvert dans des locaux peu adaptés) et une salle polyvalente.



Côté rue



Côté rue

> Construction de logements

Les 4 maisons en construction impasse du Baco (partant de la rue de Treuillebois) seront bientôt hors d'eau. Seuls les T3 ont trouvé acquéreur, et le T4 est encore disponible à la vente. Cette opération, confiée à la Société Prim'Acces, permet à des primo-accédants de devenir propriétaires au bout de 2 ans, après paiement d'un loyer pendant cette période.



Le programme de construction de logements sociaux se poursuit, et après la livraison des 35 logements rue de la Blague du Monde (Impasse des Ecaillères), 28 logements seront disponibles à la location rue du Bois Vollet (ZAC Fief de Volette sud) au 3^{ème} trimestre de cette année.

Pour pouvoir accéder à la location de ce type de logement, un dossier de demande de logement social est à retirer à la Mairie.



> Stade de foot

Des travaux de carrelage, peinture, plomberie et électricité, réalisés par les agents des Services Techniques de la Mairie, ont permis de redonner un aspect très convenable aux vestiaires.



> Plantation d'arbres et d'arbustes

Pour apporter un peu d'ombre et de fraîcheur, des arbres et arbustes ont été plantés à proximité du 'Pump track'.



CINÉMA

> Mise en place du CINÉMA ALVERTON le 29 février prochain : des films récents projetés à ARVERT !

Le Centre National du Cinéma et de l'image animée soutient les projets liés au cinéma. Entre autres, pour favoriser la diffusion des films et l'accès des populations rurales au cinéma, il conclut des partenariats avec les communes non équipées et situées à plus de 10 kilomètres d'une salle de cinéma.

Depuis la fermeture de la salle le Cristal à Ronces les Bains, c'est le cas de la commune d'Arvert, la salle la plus proche se situant désormais à Marennes. A la demande de la municipalité, Arvert va donc devenir la 1^{ère} commune de la presqu'île à être partenaire du CNC pour la diffusion de films récents.

Le CNC assure la fourniture du film et du matériel de projection, la ville organisant l'installation matérielle dans la salle des fêtes. Le Foyer Rural est également partie prenante à ce partenariat pour assurer la gestion de la billetterie. Le prix d'entrée est fixé par le CNC au niveau national :

Tarif normal : 6,50€

Tarif réduit (Moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) : 5€

Tarif groupe (scolaires, centres de loisirs, résidents d'EHPAD) : 3,50€

L'intégralité des recettes est reversée au CNC, et c'est la commune qui prend en charge le coût de location des films.

Le choix des films sera fait dans un premier temps par une commission constituée de représentants de la municipalité et du foyer rural à partir d'une liste d'environ 5 films récents proposés par le CNC. A partir de la séance d'avril, il est envisagé d'associer le public au choix des futurs films.

Plus d'informations auprès du service « animations » de la mairie : animations@ville-arvert.fr ou 05 46 36 99 97.

Rendez-vous le 29 février à 19h00 salle des fêtes !

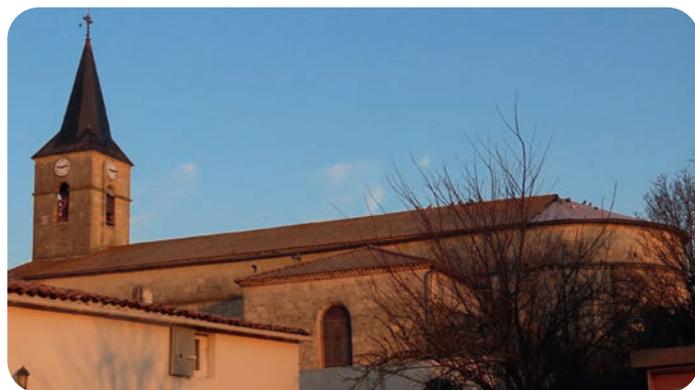
(la présentation et les affiches des 2 premières séances du 29 février et du 20 mars figurent dans la partie 'Animations et informations de ce bulletin municipal)

> Église

Prochainement, toute une instrumentation va être mise en place pour suivre l'évolution des mouvements de la structure : capteurs et fissuromètres à poser sur la voûte et laser-mètres au sol.

Les données recueillies permettront d'apporter des éléments précis pour effectuer les futurs travaux de consolidation.

Parallèlement, la municipalité poursuit sa campagne de recherche de financements.



Programmation Début 2024

Le CINÉMA ALVERTON

Salle des fêtes d'Arvert

29 FÉVRIER 19H	Chasse Gardée Comédie 1h41	20 MARS 14H30
15 AVRIL 19H	Migration Comédie/Aventure 1h31	13 MAI 19H
24 JUIN 19H	Plus d'informations prochainement	

TARIFS:

- 5€ enfant, demandeur d'emploi et personne en situation de handicap
- 5,5€ adulte (à partir de 18 ans)

Informations au 05 46 36 99 97

Développement durable - Environnement

ÉLAGAGE

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Des travaux d'élagage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique vont être réalisés sur l'ensemble du territoire de la commune. Ils sont confiés à ENEDIS POITOU-CHARENTE et seront exécutés par l'entreprise TECHNIVERT 17. Ils débuteront en février pour une durée de 6 mois.

Information importante : le produit des coupes reste sous la responsabilité des propriétaires qui doivent faire le nécessaire pour le rangement ou l'enlèvement, dans les 48 heures, si celles-ci sont entassées dans les fossés ou sur les trottoirs au bord de la voie publique.

Pour tout renseignement concernant ces travaux, veuillez vous adresser à :

TECHNIVER 17, 35, rue Port Paradis 17430 BORDS. Tél. : 05 46 83 85 10

Contact : Denis KEEBLE, au 06 26 78 57 04

Contact ENEDIS – Cellule élagage : 05 45 20 52 81



CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 :

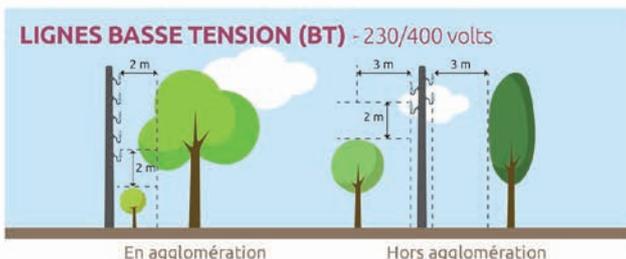
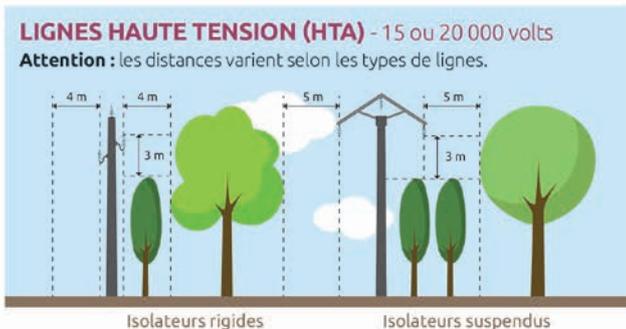
Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Les règles et les distances

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)



Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département**.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.

PIÉGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

Les frelons asiatiques sont des prédateurs des abeilles, et à ce titre, il est nécessaire de les piéger.

La FREDON 17 (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) nous alerte,

en précisant que seules les reines fondatrices vont survivre en se mettant en hivernage dans des endroits abrités (cave, tas de bois, isolation, charpente). Celles-ci émergeront aux environs de la mi-février 2024 lorsque la température sera comprise entre 12 et 15 °C. C'est à ce moment là qu'il faut intervenir en plaçant des pièges sélectifs.

Pour attirer les frelons, il faut verser dans le fond du piège de l'alcool (un verre de bière ou de vin blanc) et du sucre (1 trait de sirop : cassis, framboise...).

De nombreux tutoriels existent sur internet pour confectionner un piège.

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site de la FREDON 17 : www.fredon-charente-maritime.fr

ou téléphoner au 05 46 50 26 66

Une recommandation : si vous voyez un nid, n'intervenez pas ! Contactez le FREDON ou la Mairie (05 46 36 40 36) qui vous indiqueront les coordonnées d'un professionnel.



Info Département

Les contacts pour les administrés :

	Signaler une panne ou une demande commerciale / Client particulier	 39 00
	Signaler un incident sur la voirie (poteaux, cables, armoires...)	 www.dommages-reseaux.fr
	Panne de réseaux ou demande commerciale pour un client PRO	 39 01
	Panne de réseaux ou demande commerciale pour un client ENTREPRISE	 10 17
	1ere Demande de raccordement maison neuve, lotissement	 www.reperes-travaux.orange.fr
	Dossier en cours raccordement maison neuve, lotissement	 09 69 39 00 20
	Modifier le réseau fixe, déplacer une infrastructure Orange (poteau, câble)	 www.reperes-travaux.orange.fr
	Communication Fin du cuivre	 https://www.fftelecoms.org/fin-du-cuivre/se-preparer-a-la-fin-du-reseau-cuivre-kit-de-communication/
	Eligibilité Fibre Opérateur Orange dans votre commune	 www.reseaux.orange.fr
	Solutions Alternatives à l'ADSL ou à la Fibre	 www.nordnet.com
	Atelier numériques gratuit, infos	 https://bienvivreledigital.orange.fr



Les Boutiques Orange :

Royan

8 bis Boulevard de la République 17200 ROYAN

Rochefort

53 Avenue Charles de Gaulle 17300 ROCHEFORT

Saintes

22 Rue Alsace Lorraine 17100 SAINTES

Puilboreau

Rue du 14 Juillet, Centre Commercial Beaulieu 17138 PUILBOREAU

La Rochelle

31 Rue du Temple 17000 LA ROCHELLE

St Jean D'angély

8 Place du Marché 17400 ST JEAN D'ANGELY



CHARENTE-MARITIME
TRES HAUT DEBIT

 <https://www.charentemaritimetreshautdebit.fr>

Infos Cara

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE D'ARVERT

Une Commission élargie a été créée pour se pencher sur le développement du réseau cyclable d'Arvert.

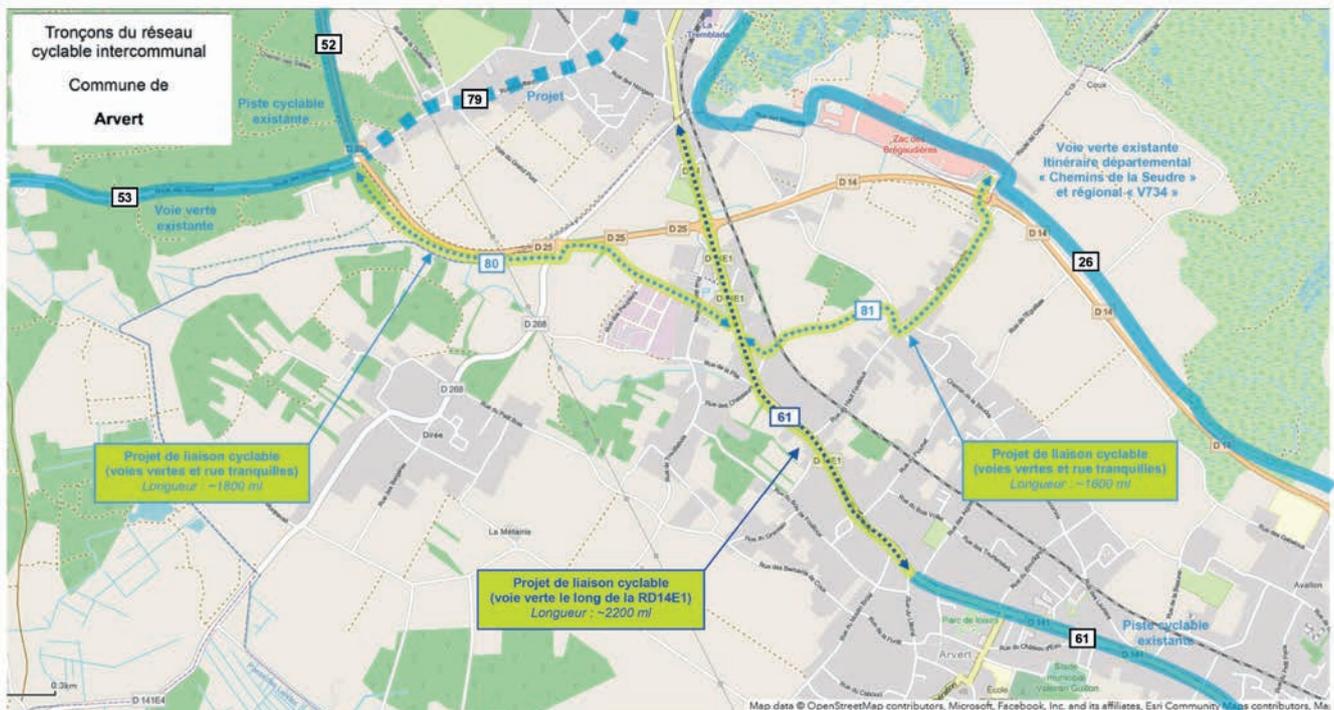
Ce travail a permis de réaliser les premiers tronçons cyclables sur une partie de la RD14 E1 (N° 61 en bleu sur la carte), et en empruntant le Chemin des Baudits pour aller vers Les Mathes (ne figure pas sur la carte).

Sur la carte fournie par David GUIBERT du 'Pôle équipements et logistique' de la CARA, les tracés en pointillés correspondent aux futurs projets de liaisons cyclables entre La Tremblade et Arvert :

- la 61 empruntera l'Avenue de l'Etrade (RD14E1), de la rue du Littoral à la rue du Canal.
- la 80 prolongera la 52 venant du rond-point des 'Petits bateaux' en longeant la RD 25, puis empruntera le Chemin vert pour rejoindre 'Super U' et l'Avenue de l'Etrade.
- la 81 partira des 'Chemins de la Seudre', traversera le rond-point de Coux pour rejoindre la future piste cyclable de la rue des Tonnelles, puis empruntera une petite portion de l'impasse du Maine Cabaud et se prolongera par un chemin aboutissant à la rue des Forges et à l'Avenue de l'Etrade.
- une variante de la 81 consisterait, après la rue des Tonnelles, à emprunter le 'chaucidou' (voie partagée entre voitures et vélos avec priorité aux cyclistes) Chemin de la Seudre_rue du Maine Amoureux_rue des Lauriers, pour aboutir au tronçon existant N°61 (Avenue de la Presqu'île).



Réseau cyclable intercommunal Commune d'Arvert Projets de liaisons cyclables intercommunales secteur nord



EAU POTABLE : DÉPLOIEMENT DE LA TÉLÉRELÈVE

Dans le dernier numéro d'Arvert Infos (décembre 2023), il était prévu que tous les compteurs d'eau soient changés (pour les plus anciens) ou équipés d'un module radio, pour accéder à la télérelève, au plus tard, le 12/01/2023. Or, ce n'est pas le cas et ceux qui ont toujours leur ancien compteur peuvent joindre la permanence de la SEPR (Société de l'Eau Potable Royan Atlantique) à Etaules (1, rue de la Croix) au 05 46 08 02 06.



LES DÉCHETS

> Changement dans la collecte des déchets

Actuellement, la collecte des déchets a lieu le mercredi pour la poubelle verte et le jeudi pour la poubelle jaune. A partir du 8 avril, la collecte va changer et un nouveau calendrier sera distribué dans les boîtes aux lettres en mars.

Le but est de réduire les coûts du transport et de traitement des déchets. Des efforts ont été faits sur notre territoire, comme le montrent les chiffres de la CARA : entre 2010 et 2022, le contenu de notre poubelle verte est passé de 416 kg à 344 kg par habitant ; le tri aussi a progressé et tous les emballages peuvent être déposés dans la poubelle jaune depuis 2019.

Le but fixé par la CARA est de tendre dans les 5 à 10 ans à venir vers un territoire 'zéro déchet' : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas...

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 lundi	1 jeudi	1 vendredi	1 lundi		
2 mardi	2 vendredi	2 samedi	2 mardi		
3 mercredi	3 samedi	3 dimanche	3 mercredi		
4 jeudi	4 dimanche	4 lundi	4 jeudi		
5 vendredi	5 lundi	5 mardi	5 vendredi		
6 samedi	6 mardi	6 mercredi	6 samedi		
7 dimanche	7 mercredi	7 jeudi	7 dimanche		
8 lundi	8 jeudi	8 vendredi	8 lundi		
9 mardi	9 vendredi	9 samedi			
10 mercredi	10 samedi	10 dimanche			
11 jeudi	11 dimanche	11 lundi			
12 vendredi	12 lundi	12 mardi			
13 samedi	13 mardi	13 mercredi			
14 dimanche	14 mercredi	14 jeudi			
15 lundi	15 jeudi	15 vendredi			
16 mardi	16 vendredi	16 samedi			
17 mercredi	17 samedi	17 dimanche			
18 jeudi	18 dimanche	18 lundi			
19 vendredi	19 lundi	19 mardi			
20 samedi	20 mardi	20 mercredi			
21 dimanche	21 mercredi	21 jeudi			
22 lundi	22 jeudi	22 vendredi			
23 mardi	23 vendredi	23 samedi			
24 mercredi	24 samedi	24 dimanche			
25 jeudi	25 dimanche	25 lundi			
26 vendredi	26 lundi	26 mardi			
27 samedi	27 mardi	27 mercredi			
28 dimanche	28 mercredi	28 jeudi			
29 lundi	29 jeudi	29 vendredi			
30 mardi		30 samedi			
31 mercredi		31 dimanche			



À PARTIR DU 8 AVRIL L'ORGANISATION DE LA COLLECTE ÉVOLUE

Votre nouveau calendrier de collecte sera disponible en début d'année sur www.agglo-royan.fr, sur l'appli « montri » et sera distribué dans votre boîte aux lettres en mars 2024.

LE VOLUME DE VOTRE BAC N'EST PLUS ADAPTÉ?
Demandez son remplacement : royan-atlantique.info

Flashez-moi!



SORTIR VOS DÉCHETS LA VEILLE AVANT 20H00



Un doute ? Une question sur les déchets ?

05 46 39 64 64
service-dechets@agglo-royan.fr
du lundi au vendredi (8h45-12h30 / 13h45-17h00)



DANS LE BAC JAUNE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ! EN VRAC DANS LE BAC

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Emballages en plastique

Briques et petits emballages en carton

Papiers et enveloppes

Emballages métalliques

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.agglo-royan.fr/dechets-menagers

LES ERREURS LES PLUS COURANTES

Ampoules / Cartons bruns
Couches / Cintres / Jouets / Bouées
Essuie-tout / Masques...

EN SAC FERMÉ DANS LE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES.

OU EN COMPOST

Déchèterie

> **Tri et valorisation des déchets**

Chacun d'entre nous va devoir faire des efforts, à son niveau, pour produire moins de déchets et recycler. Mais pas d'inquiétude pour ceux qui ne sont pas encore prêts, il n'y aura pas de sanction si vous continuez à jeter vos déchets alimentaires dans la poubelle verte.

En effet, il était prévu qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au Droit européen et à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (loi AGEC) de 2020, des solutions de tri à la source des biodéchets (qui représentent un tiers des déchets de la poubelle verte!) soient généralisées aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers. Mais, nous avons pris du retard...

La CARA, qui a la compétence 'déchets', accompagne les habitants du territoire à la pratique du compostage depuis plusieurs années, par le biais d'une notice explicative pour construire son propre composteur accompagnée d'informations utiles sur les règles d'or pour un compost réussi (voir sur le site de la CARA).

Le compostage

Comment ça marche?

1 Trier les biodéchets compostables

- Déchets verts** (feuilles mortes, plantes fanées, tontes...)
- Déchets alimentaires** (épluchures, restes de repas, marc de café, sachets de thé...)
- Serviettes et mouchoirs en papier blanc**

2 Déposer les biodéchets dans le composteur

3 Aérer en mélangeant
Vérifier régulièrement l'humidité afin que les bactéries, champignons, vers... transforment les biodéchets en quelques mois.

4 Recouvrir les déchets avec du broyat

5 Récupérer le compost pour les espaces verts et le potager

Logos: République Française, ADEME, Agglo Royan, Nouvelle-Aquitaine, Agglo Royan Atlantique.

Le verre
dans les colonnes à verre

Les vêtements
dans les colonnes à textile ou troc, dons, brocantes

L'apport volontaire en déchèterie

7 déchèteries sont à votre disposition. Retrouvez toutes les informations utiles (jours et horaires d'ouverture, adresses...) sur : www.agglo-royan.fr/apport-decheteries

TRIER C'EST BIEN, RÉDUIRE C'EST MIEUX.

Retrouvez toutes les informations sur la gestion de vos déchets en un seul clic!
Un doute, une question, contactez le service déchets au 05 46 39 64 64 ou par mail : service-dechets@agglo-royan.fr

Rendez-vous sur l'application!

Conception : CARA - 2023 Aurélie Pinaud

Dès le printemps 2024, des **composteurs** vont être distribués aux particuliers par la CARA, à raison de 5 000 par an pendant 4 ans. Des animations spécifiques dédiées au compostage vont être organisées tout au long de l'année par les services de la CARA : les '**apéro compost**', dont un est prévu à **Arvert, le vendredi 5 avril, de 12h à 13h au Parc de loisirs** (sur réservation auprès du Service prévention et valorisation des déchets de la CARA).

Dans le but de valoriser les biodéchets communaux, la municipalité d'Arvert a entrepris une action pour récupérer les biodéchets du restaurant scolaire, du Centre de loisirs, des crèches et du marché. Des pesées ont été réalisées et vont se poursuivre pour déterminer la taille de la plateforme de compostage prévue sur le terrain des Services techniques.

> Tout n'est pas gagné !

Récemment, des dépôts sauvages ont été signalés à plusieurs endroits de la commune, en zone boisée et dans les marais. Ce comportement est inadmissible et les coupables risquent une forte amende. Souvent, les déchets qui composent ces dépôts pourraient être triés et placés dans les bennes de la déchetterie !

Un message du 19/12 de la CARA et de la CERA (Compagnie d'Environnement Royan Atlantique) adressé aux habitants de Dirée, invitait certains d'entre eux à ne plus jeter de lingettes dans les cuvettes des toilettes, même si elles sont dites 'biodégradables' ou 'jetables dans les WC'. Elles bloquent les pompes de refoulement du tout à l'égout.

La destination des lingettes et des textiles utilisés pour le ménage est la poubelle verte.

PORTAIL CITOYEN

> Un nouveau site pour faciliter les démarches des usagers

Les communes de l'Agglomération et la CARA ouvrent un portail citoyen destiné à faciliter les démarches administratives des usagers du territoire.

ROYAN-ATLANTIQUE.info est un site internet sur lequel le citoyen pourra effectuer diverses formalités, signaler des incidents sur l'espace public et ainsi bénéficier d'un suivi de ses demandes.

Plusieurs modules permettent de déposer des demandes en ligne et de suivre leur traitement :

- **Prises de rendez-vous des pièces d'identité** : sur le territoire, cinq communes bénéficient de guichets pour délivrer cartes d'identités et passeports. Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Cozes, Saujon et La Tremblade utilisent désormais cette plateforme. Plus de 15 000 rendez-vous ont déjà été pris via ce portail réduisant considérablement les délais d'attente pour l'utilisateur.
- **Gestion des déchets** : il est possible d'effectuer en ligne une demande d'attribution, de remplacement ou de réparation de bac. Tous les formulaires du pôle écologie urbaine de la CARA sont ainsi disponibles sur ce nouvel outil. Plus besoin de se déplacer ou d'envoyer un document par courrier !
- **Transport et déplacements** : royan-atlantique.info redirige l'utilisateur sur les formulaires du site « Cara'bus » pour les démarches suivantes : demande d'information, réclamation sur les services de transports, réservation d'un vélo « cara'vel », inscription au service de transport à la demande.
- **Urbanisme et habitat** : depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de réaliser les demandes de permis de construire



ou permis d'aménager par voie électronique. Le portail citoyen redirige vers l'outil adapté en fonction de la commune. C'est également dans ce module que l'on peut retrouver les formulaires spécifiques à l'habitat : l'aide sociale à la primo-accession ou encore les subventions Cara Renov' pour la rénovation énergétique (bois énergie et matériaux biosourcés).

- **Famille** : ce module recense toute l'offre de services que propose le territoire pour les 0-25 ans (garderies, centres de loisirs, ...) et redirige vers les bons interlocuteurs suivant les besoins des parents.
- **Espace public** : les usagers ont désormais la possibilité de signaler une anomalie sur la voie publique : dépôt sauvage, intervention sur la voirie, espaces verts...

ROYAN-ATLANTIQUE.info est un portail évolutif, qui sera complété par de nouveaux services au fil du temps, en fonction des besoins des usagers et des communes.

LA MARQUE ROYAN ATLANTIQUE, UNE NOUVELLE MARQUE DE TERRITOIRE

Communiqué de l'OTC (Office de Tourisme Communautaire) :

Notre marque de territoire, nommée « ROYAN ATLANTIQUE », est un signe, une construction symbolique, capable d'unifier la communication de nos acteurs privés et publics en la fixant dans une vision commune. C'est une signature, un engagement pour partager, ensemble, la promesse de rendre plus lisible et plus puissante, l'image du territoire :

« Une terre littorale capable de nourrir ses habitants autant par l'action et le projet que par le loisir et le repos. »

RACONTER LA MARQUE

Raconter la marque Royan Atlantique, c'est en devenir acteur. C'est la faire vivre, la faire rayonner.

QUI PEUT DEVENIR ACTEUR DE LA MARQUE ?

Tous ceux dont l'activité contribue au rayonnement de Royan Atlantique : entreprises, associations, collectivités...

Les personnes ayant un lien avec le territoire, qu'elles soient implantées ici ou ailleurs

Les organisateurs de grandes manifestations sportives, culturelles ou économiques qui font l'objet d'une convention

Les opérateurs touristiques ou économiques

POURQUOI DEVENIR ACTEUR DE LA MARQUE ?

Pour participer à une démarche collective qui profite à tous

Pour afficher son appartenance au territoire et enrichir son image

Pour bénéficier de la notoriété du territoire pour promouvoir son activité

COMMENT DEVENIR ACTEUR DE LA MARQUE ?

Rendez-vous sur marque.royanatlantique.fr



Rétrospective

Ci-dessous, un message de l'équipe du bureau de l'association des insurgés des déchets sur l'opération ramassage du 3 décembre 2023 sur la commune d'Arvert:

"Un grand merci à tous les participants en ce dimanche matin à Arvert pour cette belle opération de dépollution..

Plus de 30 personnes ultra motivées, une mention spéciale à nos superbes jeunes héros, Tiago (conseil municipal des jeunes d'Arvert), notre courageuse May-lyne (venue de Marennes) et Léo (conseil municipal des jeunes de Chaille vette) qui ont su braver le froid, pour agir à nos côtés.

Nous avons, dans la bonne humeur, pu ramasser aux abords des ronds points, de la route de la déchèterie, du centre-ville et vers la passe à Louis.

Au total 112 kgs de déchets abandonnés dans la nature ont pu être extraits, triés et évacués grâce à vous, tous !

Voici le détail : 80 kilos de tout venant – 11,75 kilos de plastiques sacs jaunes dont 150 bouteilles d'eau – 13,6 kilos de verre dont 70 bouteilles – 4,6 kilos de métal dont 200 cannettes pour l'association Laurent K Net Partage – 15 piles ! – 1 200 mégots soit 600 000 litres d'eau potable potentiellement sauvés – 1 kg de papier/carton – 0,3 kg de bois – 0,5 kg de textiles dont gant et bonnet – 4 masques (eh oui encore) – 3 enjoliveurs – 1 brosse à dents – 16 bouchons de liège – 1 table – 8 cartouches de chasse

Mille bravos à vous tous ! Nous avons pu échanger et nous réchauffer autour du verre de l'amitié offert par Madame le Maire d'Arvert. Nous vous remercions encore et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Suivez nos prochaines actions sur notre site internet

Ramassage des déchets
3 décembre 2023



de l'amitié offert par

L'équipe du bureau



Vœux 2024
12 Janvier

Le 12 janvier, Madame le Maire a présenté ses vœux aux élus, aux représentants des différentes institutions, aux membres du personnel communal et des associations.

La cérémonie s'est prolongée autour d'une galette et du verre de l'amitié.

Photos Rétro



Les 2 photos ont été prises du même endroit, rue des Tilleuls, mais avec beaucoup d'années d'écart.

L'établissement RUAUD est aujourd'hui devenu une maison d'habitation et au bout de la rue, une partie de l'Ecole des filles, actuellement siège administratif du SIVOM, est visible.

Animations & Informations

FEVRIER-MARS 2024

MARCHÉ ALIMENTAIRE

TOUS LES MERCREDIS ET SAMEDIS

de 8H00 à 13H00 - La Halle d'Arvert

Marché alimentaire et produits régionaux

MARCHÉ BIO

TOUS LES VENDREDIS

de 16h00 à 19h00 – La Halle d'Arvert

Venez découvrir le seul Marché BIO hebdomadaire de Charente Maritime !

VIEUX VOLANTS DU PAYS ROYANNAIS

Chaque 2^{ème} dimanche du mois, près de la Halle !

Organisé par l'association Les Vieux Volants du Pays Royannais

REPAIR CAFÉ – JETER ? PAS QUESTION !

“Un café et ça répare !”

Chaque 3^{ème} samedi du mois de 9h à 11h30 /

Première session le samedi 20 janvier

Local de « Ensemble et Solidaires » face à la salle des fêtes d'Arvert (Rue des Tilleuls)

APPORTEZ 1 OBJET CASSE, 1 VETEMENT ABIME, UN PETIT APPAREIL ELECTRIQUE EN PANNE... NE JETEZ PLUS !

Venez apprendre à réparer vos objets avec l'aide de nos bricoleurs bénévoles ! ENTRÉE LIBRE - Dons pour le CCAS

LE CHAT PITRE !

Mercredi 07 Février à 10h30

à la salle du conseil municipal dans la Mairie d'Arvert

Pitre le chat est heureux de retrouver les enfants pour leur faire découvrir de merveilleuses histoires qui prendront littéralement vie sous leurs yeux !

Nous vous attendons nombreux ! Organisé par la Bibliothèque d'Arvert. Enfants de 4 à 7 ans.

Gratuit, Inscription au préalable à la Bibliothèque

MARCHÉ DU MARDI GRAS

Mercredi 14 Février de 8h00 à 13h

sous la halle d'Arvert

Au programme : Marché traditionnel - Stand de crêpes

Organisé par la municipalité

CARNAVAL D'ARVERT 2024 !

BAL, LAMPIONS & CRACHEUR DE FEU

Mercredi 14 Février à partir de 16h30

à la salle des fêtes d'Arvert

Au programme :

- 17h : Bal déguisé, animé par DJ Ricochet. Buvette par l'Association des Parents d'Élèves d'Arvert (Les Drôles d'Arvert) et stand de barbe à papa !
- 19h : Distribution des lampions et défilé de la salle des fêtes jusqu'au gymnase
- 19h30 : Jongleur et cracheur de feu, animé par Val Enflammé au Parking du gymnase

Organisé par la municipalité

CONFERENCE NATVERT

Jeudi 15 Février à 18H à la Salle des fêtes d'Arvert

5 euros, Gratuit pour les adhérents

Organisé par l'association NATVERT



LE CINÉMA ALVERTON

« Chasse Gardée » Comédie – 1h41

Jeudi 29 Février à 19h

à la salle des fêtes d'Arvert

De Antonin Fourlon, Frédéric Forestier / Avec Didier Bourdon, Hakim Jemili, Camille Lou..

« Dans un village sans histoire, une maison de rêve en pleine nature est à vendre. Pour Simon et Adelaïde, à l'étroit dans leur appartement parisien avec leurs deux enfants, c'est l'occasion idéale de faire le grand saut et de quitter l'enfer de la ville. Mais le rêve se transforme rapidement en cauchemar quand ils réalisent que leurs si sympathiques voisins utilisent leur jardin... comme terrain de chasse ! Entre voisins, la guerre est déclarée et tous les coups (bas) sont permis ! »

5€ enfant, demandeur d'emploi et personne en situation de handicap / 6,5€ adulte (à partir de 18 ans)

Informations au 05 46 36 99 97 - Organisé par la municipalité en partenariat avec le Foyer Rural et le CRPC

LE CINÉMA ALVERTON

« Migration » (Séance spéciale enfant) - Comédie/Aventure - 1h31

Mercredi 20 Mars à 14h30

à la salle des fêtes d'Arvert

De Benjamin Renner, Guylo Homsy / Avec Pio Marmai, Kumail Nanjiani, Laure Calamy..

« La famille Colvert est en proie à un dilemme d'ordre domestique. Alors que Mack est totalement satisfait de patauger avec sa famille, paisiblement et définitivement, dans leur petite mare de la Nouvelle-Angleterre, sa femme Pam serait plus du genre à bousculer un peu cette routine pour montrer le reste du monde

à ses enfants - Dax qui n'est déjà plus un caneton et sa petite sœur Gwen. Lorsqu'ils accueillent, le temps de leur halte, une famille de canards migrants, c'est l'occasion rêvée pour Pam de persuader Mack de les imiter et de se lancer dans un périple en famille : destination la Jamaïque, en passant par New York. Alors qu'ils s'envolent vers le soleil pour l'hiver, le plan si bien tracé des Colvert va vite battre de l'aile. Mais la tournure aussi chaotique et inattendue que vont prendre les événements va les changer à jamais et leur apprendre beaucoup plus qu'ils ne l'auraient imaginé.»

5€ enfant, demandeur d'emploi et personne en situation de handicap / 6,5€ adulte (à partir de 18 ans)

Informations au 05 46 36 99 97 - Organisé par la municipalité en partenariat avec le Foyer Rural et le CRPC

MARCHÉ DE PÂQUES

Mercredi 27 Mars de 8h00 à 13h

sous la halle d'Arvert

Au programme : Marché traditionnel - Stand de Barbe à Papa - Et d'autres surprises !

Organisé par la municipalité

GRAND LOTO DE L'APE D'ARVERT

Samedi 30 Mars

soirée dans la salle des fêtes

Plus d'informations prochainement...

Organisé par l'association des Parents d'élèves « Les Drôles d'Arvert »

Le CINÉMA ALVERTON

Salle des fêtes d'Arvert



JEUDI 29 FÉVRIER 19H

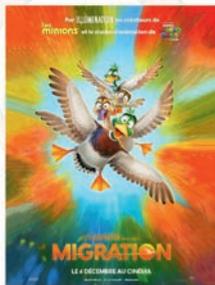
Chasse Gardée
Comédie - 1h41
De Antonin Fourlon, Frédéric Forestier
Avec Didier Bourdon, Hakim Jemili, Camille Lou..
"Dans un village sans histoire, une maison de rêve en pleine nature est à vendre. Pour Simon et Adelaïde, à l'étroit dans leur appartement parisien avec leurs deux enfants, c'est l'occasion idéale de faire le grand saut et de quitter l'enfer de la ville. Mais le rêve se transforme rapidement en cauchemar quand ils réalisent que leurs si sympathiques voisins utilisent leur jardin... comme terrain de chasse ! Entre voisins, la guerre est déclarée et tous les coups (bas) sont permis !"

TARIFS:
• 5€ enfant, demandeur d'emploi et personne en situation de handicap
• 6,5€ adulte (à partir de 18 ans)
Informations au 05 46 36 99 97



Le CINÉMA ALVERTON

Salle des fêtes d'Arvert



MERCREDI 20 MARS 14H30

Migration
Comédie/Aventure - 1h31
De Benjamin Renner, Guylo Homsy
Avec Pio Marmai, Kumail Nanjiani, Laure Calamy..
"Alors que Mack est totalement satisfait de patauger avec sa famille paisiblement, leur quotidien change lorsqu'ils accueillent une famille de canards migrants. C'est l'occasion rêvée pour Pam de persuader Mack de les imiter et de se lancer dans un périple en famille. Destination la Jamaïque, en passant par New York. Alors qu'ils s'envolent vers le soleil pour l'hiver, le plan si bien tracé des Colvert va vite battre de l'aile!"

SEANCE SPECIALE ENFANT !

TARIFS:
• 5€ enfant, demandeur d'emploi et personne en situation de handicap
• 6,5€ adulte (à partir de 18 ans)
Informations au 05 46 36 99 97



ARVERT

MARCHÉ DE PÂQUES

27 MARS 8H-13H
LA HALLE D'ARVERT

Stand de Barbe à Papa
Œufs surprises*
et Ambiance musicale

*Jeu pour les enfants, un lot par personne

Plus d'informations
05 46 36 99 97 ou sur arvert.fr

Informations & Actualités des Associations



> LE REFLET DES ARTS - École de danse Loureiro Maeva

L'aventure du Reflet Des Arts a commencé il y a maintenant quatre mois. Quatre mois rythmés par l'arrivée de 55 danseurs de tout âge et tout niveau au sein de l'école mais également par deux spectacles, joués à l'occasion de Ganipote et du marché de Noël d'Arvert.

Le Reflet continue dans cette lancée et propose deux stages de danse pour ce début d'année 2024.

Gaël Grzeskowiak nous fait l'honneur de descendre de Paris pour nous partager son univers Urban Contemporain en Février. Un stage parent/enfant en duo est également proposé.

Si vous souhaitez découvrir ou continuer d'apprendre la danse contemporaine n'hésitez pas à venir nous rejoindre essayer un ou plusieurs cours.

contact@lerefletdesarts.fr www.lerefletdesarts.fr



> MODEL ARVERT CLUB 17

En ce début d'Année, le MAC 17 vous présente ses meilleurs Vœux pour cette nouvelle Année.

Notre activité de loisir avec les précipitations nous cantonnent à la salle de sports le samedi de 15h à 18h, notre terrain étant encore inondé et impraticable.

En plus des vols en salle, nous pratiquons des courses de petit aéroglisseurs. Un passage de brevets et ailes, a réuni une quinzaine de participants de deux Clubs, avec l'obtention de neuf brevets. (photos ci-contre)

Les cours de pilotage Avion, Planeur, et hélicoptère sont possibles sur réservation les mercredi et samedi après-midi, toute l'année. Les enfants peuvent s'inscrire à partir de 7 ans.



Le public est accepté durant les séances de vols, en respectant les distances de sécurité matérialisées par des barrières. Pour tous renseignements retrouvez nous sur notre site internet :

<https://mac17fr.wixsite.com/mac17>, ou : mac.17@orange.fr

LE BUREAU MAC 17

INFO ASSOCIATIONS

Le dossier de Demande de Subvention des Associations 2024 est disponible sur arvert.fr et sur nos réseaux sociaux.

A retourner complété et signé en mairie avant le 31 janvier 2024.

Nous pouvons également l'imprimer en mairie à votre demande.

> SPORT EQUILIBRE

En plus des cours tous les lundis de 10h30 à 11h30, le projet équilibre a eu le plaisir d'accueillir deux associations en cette fin d'année, la première avec Mateo salarié de l'Atlantique Seudre Handball qui est venu proposer une séance adaptée à ce public, un beau moment d'échange et de convivialité.

La deuxième association fut celle de l'UST avec Thomas éducateur au club de Rugby qui est venu nous faire découvrir le rugby santé avec au programme de jeux ludique et beaucoup de rire.

Merci à ces deux associations pour leur partenariat,

Je souhaite une bonne année à tous les adhérents du projet Equilibre !

Simon FORGIT, animateur



> Natvert

Cette année encore, nous vous attendons nombreux pour participer à nos sorties et conférences que nous avons prévues pour 2024. Le pré-programme est consultable sur notre site natvert.fr ainsi que le compte-rendu de notre dernière assemblée générale.

Comme indiqué lors de l'AG, de gros dossiers environnementaux sont à l'ordre du jour cette année. Citons la planification des milieux marins avec le débat public « la Mer en Débat », l'avant-projet de la Réserve Naturelle Nationale de Bonne Anse, le futur Schéma de Cohérence Territoriale de Royan-Atlantique. Sur tous ces sujets l'enjeu majeur au regard de Natvert est la préservation de la biodiversité et des espaces naturels. Nous y serons attentifs.

En attendant de se retrouver dès le 15 février pour une conférence sur les cigognes, les membres du Conseil d'Administration de l'association vous souhaitent le meilleur pour vous et vos proches en 2024.



> ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves est toujours très active et a besoin de plus de membres. Nous avons plein d'idées pour l'année 2024 et peu de bras disponibles, mais nous sommes motivés comme jamais !

Une date à noter dans vos agendas : Nous organisons un loto à la salle des fêtes d'Arvert le 30 mars, si vous pouvez nous offrir des lots, nous aider à l'installation de la salle cette journée là ou au rangement, n'hésitez pas à nous contacter.

Les écoles d'Arvert ont besoin d'argent pour réaliser de beaux projets avec les enfants.

Aidez-nous à y parvenir !

Lolita Chollet - Présidente de l'APE Les drôles d'Arvert

Pour nous contacter apearvert17530@gmail.com ou via le Facebook de l'association « Les drôles d'Arvert »



> YOGA

Dans la salle du gymnase d'Arvert, je vous propose un moment hors du temps avec un yoga ludique et précis.

Mes pratiques de yoga sont puissantes, revitalisantes, ou apaisantes.

Inspirées par la nature, elles permettent de se réapproprier son corps et de calmer son esprit.

Si vous voulez essayer le yoga, la séance découverte est seulement à 5€.

Pour plus de renseignement, contacter Sandra au 06 52 68 52 08, ou par mail : sandybluebeach@hotmail.com



COURS DE YOGA

Gymnase d'Arvert

Lundi de 18h30 à 20h

Mercredi de 19h à 20h30

Judi de 9h30 à 11h

Cours de Hatha & Vinyasa Yoga

Accessibles à tous

Mercredi de 17h15 à 18h

**Cours de Yoga
Parents/Enfants**



École - Jeunesse



> Ecole élémentaire

Durant la 1^{ère} moitié de l'année scolaire, les élèves de l'école élémentaire ont déjà participé à plusieurs activités venant compléter leurs apprentissages fondamentaux.

Hormis les activités habituelles telles que :

- la voile (tous les CM2),
- la natation (CP et CE1),
- le surf et le kayak (tous les CE2),
- la venue d'illustrateurs de mangas (CE2),

il y a eu aussi :

- la visite de l'exposition "Un jardin secret" à la Maison des Douanes,
- le concert de Rock The Cavern à Breuillet,
- le concert "L'amour Sans Frontière" au Créa de Saint Georges de Didonne.
- l'intervention de Mme Cadoret, professeur d'allemand du collège de La Tremblade : sensibilisation à la langue autour d'un projet sur Noël (tous les CM2)



Et nous poursuivons dès le début de cette année 2024 avec une initiation au hip hop avec 2 danseurs de la Compagnie Pyramid.

Nous remercions tous les partenaires qui apportent leur aide financière et leur aide humaine pour permettre ces actions. La preuve en est avec un marché de Noël réussi !

Vendredi 2 décembre, dernier jour avant les vacances de Noël, deux magiciens sont venus proposer un spectacle aux deux écoles.

Beaucoup d'émerveillement et de rire pour nos 220 élèves !

Nous remercions AuriMagie (Sammy & Tyson) et l'équipe pédagogique pour leur confiance



> Pré-Inscription à l'école maternelle pour septembre 2024 !

Les inscriptions à l'école maternelle d'Arvert pour la rentrée de septembre 2024 sont en cours.

Les parents qui souhaitent scolariser leur enfant à ARVERT, doivent prendre contact avec la mairie soit par Tél. 05 46 36 40 36 soit par mail : mairie@ville-arvert.fr.

Le bulletin de pré-inscription 2024/2025 est disponible sur arvert.fr ou en mairie.

URGENCES**SAMU** : 15 ou 05 46 27 15 15**AMBULANCES DE LA PRESQU'ÎLE** :
05 46 36 01 40**GENDARMERIE** : 17 ou 05 46 36 11 43**SERVICE INCENDIE** :

18 ou 112 pour les portables

TAXIS**ABORD Taxi Arvert** : 06 07 52 73 40**Ambulances de la Presqu'île**
(La Tremblade) : 05 46 36 01 40**SANTÉ - PARAMÉDICAL****Médecins****Dr Feydit, Dr Couatarmanach, Dr Loel**
3, rue des Moulinades - 05 46 36 41 97**Dentistes****Bourgeois M. et Papin V.**
11, rue des Moulinades - 05 46 77 94 32**Pharmacie****Vassal-Lerno**
1, rue des Moulinades - 05 46 36 45 13**Sage-Femme****Céline Comte**
5, rue des Moulinades - 06 11 91 50 72**Infirmières (soins à domicile)****Charlène Garcia, Nathalie Deschamps,
Jennifer Lemièrre**
5, rue des Moulinades - 05 46 36 81 43 ou
07 67 13 62 15*A partir du 2 Janvier : accueil au cabinet de 8h30
à 12h30 sans rendez-vous. Soins à domicile sur
rdv uniquement.***Masseurs kinésithérapeutes****TELLIEZ David, GERVAIS Annelor,
GUENEAU Julien, BELVEZE Pierre**
7, rue des Moulinades - 05 46 23 02 62**Masseurs kinésithérapeutes****- Ostéopathes****M Benjamin PADEL,**
14, rue des Forges - 05 46 76 56 97**Ostéopathe****Mme Léa SZCZEPANIAK,**
12, rue de la Source - 06 68 46 98 18**Ergothérapeute****Mme Clara PERROT,**
12, rue de la Source - 06 70 73 36 65**Orthoptiste****Mme Mathilde DENIS,**
12, rue de la Source - 06 41 93 86 09**Mme Matilde PADEL,**
14, rue des Forges - 06 51 36 90 01**Audioprothésiste****Mme Justine TOSSUT,**
5, rue de la Source - 05 46 47 24 32**Pédicure - Podologue****Mme Alexandra MOISON,**
14, rue des Tilleuls - 07 68 14 90 29
*Propose également : réflexologie plantaire ou
palmaire - consultation parentale des troubles
du sommeil des enfants (07 68 75 97 52)***Diététicienne-Nutritionniste****Mme Sylviane EMMA**
12, rue de la Source - 06 95 35 95 01**Praticien en médecine traditionnelle
chinoise et vietnamienne****M Stéphane DUMET,**
12, rue de la Source - 06 22 91 58 54
*Propose également des soins énergétiques***Sophrologue - Hypnothérapeute****Mme Viviane LEGRAND**
23, Avenue de la Presqu'île - 06 63 19 28 76**Aide à la personne****PRESQU'ÎLE SERVICE, espace Chaland -**
05 46 85 11 82 - 06 08 71 02 86**SAD 17, 17b, Avenue de la Presqu'île -**
05 46 08 72 66**Hôpitaux et Cliniques****Centre hospitalier Malakoff**
Vaux / Mer : 05 46 39 52 52**Clinique Pasteur Royan** : 05 46 22 22 22**Polyclinique St-Georges-de-Didonne** :
05 46 05 07 94**Maison de retraite****EHPAD Beauséjour -**
53 bis, av de l'Etrade - 05 46 36 31 12**Vétérinaire****Dr Maffart et Dr Froissart**
2 bis, rue des Justices - 05 46 36 48 16**Laboratoire d'analyses de biologie
médicale (Arvert)****CERBALLIANCE CHARENTES,**
rue du Gd Pont - 05 46 36 10 11**Autres****Centre toxicologique** : 05 56 96 40 80**Centre médico-psychologique** :
22, rue du Bois Fouilloux - 05 46 05 88 10**ÉCOLES****Ecole maternelle**

51, rue du Bourg : 05 46 36 45 09

Ecole élémentaire

2, rue des Pierrières : 05 46 36 45 08

ENFANCE - JEUNESSE**Relais Assistantes Maternelles**

2, rue du Boudignou : 05 46 36 69 77

Crèche Pirouettes Cacahuètes :avenue de l'Etrade - 09 79 57 95 38 ou
05 46 47 17 34**Crèche Les Petites Goules** : rue de la
Seudre (La Tremblade) - 09 64 03 17 34**Centre de Loisirs (CLSH) :**2 rue du Boudignou - 05 46 36 69 71 ou
06 28 82 14 28**AUTRES NUMÉROS UTILES****Agence postale****et Bureau d'information touristique**1, place du marché - 06 26 73 67 95
lun au jeu : 8h45 à 12h30 - ven : 8h45 à
12h30 et de 13h30 à 17h**Bibliothèque municipale**19, rue des tilleuls - 05 46 36 25 26 - mar et
ven de 16h à 18h - mer de 10h à 12h30 et
de 14h00 à 18h00 - sam de 10h à 12h30.**MAIRIE**1, place Jacques Lacombe
17530 ARVERT
Tél. 05 46 36 40 36
mairie@ville-arvert.fr
www.arvert.fr**HORAIRES D'OUVERTURE**du lundi au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h30
le samedi de 8h30 à 12h**Madame le Maire,****Marie-Christine PERAUDEAU,**
vous reçoit sur rendez-vous
uniquement.**PERMANENCES DES ADJOINTS**• **Mr Eric BAHUON** •
communication, développement
durable, mobilité,
environnement :
MERCREDI de 9h00 à 11h00• **Mr Philippe PICON** •urbanisme, travaux :
VENDREDI de 9h00 à 11h00• **Mr Gilles MADRANGES** •finances, personnel, culture,
associations :
LUNDI de 8h30 à 10h30• **Mme Marie-Pierre LE MAUX** •éducation, scolarité, jeunesse :
MARDI de 8h30 à 10h30• **Mme Annie BAUD** •Aide sociale - gestion du cimetière
- cérémonies :
MARDI de 14h à 16h• **Mme Agnès CHARLES** •commerce, économie, marchés :
LUNDI de 14h00 à 16h00**PERMANENCES URBANISME**du lundi au vendredi de 9h30 à
12h - uniquement sur RDV**PERMANENCES CCAS sur RDV**

Etat Civil

Ne figurent dans cette rubrique que les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord

NAISSANCES

Bienvenue à ...

- Élyo **ROUSEZ** le 07/07/2023
- Noé **SIMON**, le 21/08/2023
- Mathis **AVRILLAUD**, le 24/08/2023
- Orion **ASTARIE MILLET**, le 12/12/2023
- Elise **MONNEREAU**, le 25/12/2023

MARIAGES

Félicitations à...

- Valentin **GRANCHERE** et Laura **PROUST**, le 22/07/2023
- Charles **BRECHET** et Caroline **BELEC**, le 29/07/2023
- Lydia **CHARIT** et David **VIGNAUD**, le 23/09/2023
- Jocelyne **MERCIER** et Denis **PIERRE**, le 13/12/2023
- Thierry **ADNOT** et Nathalie **LISSONNET**, le 29/12/2023

DÉCÈS

Ils nous ont quittés...

- Bernard **GANTEILLE**, 82 ans, le 08/07/2023
- Paulette **FINOCIÉTY** née **BONNEAU**, 90 ans, le 28/07/2023
- Sophie Victoria **DEMAZURE**, 52 ans, le 29/08/2023
- Colette **EVIN** née **COTILLON**, 88 ans, le 06/09/2023
- Sophie **GORKA**, 88 ans, le 21/09/2023
- Jean Paul **BOUQUET**, 83 ans, le 17/10/2023
- André **HERVAT**, 93 ans, le 19/10/2023
- Marine **CROUZILLAC**, 31 ans le 22/10/2023
- Bernard **VASSAL**, 92 ans, le 23/10/2023
- Mauricette **ROUSSELOT** née **LECONTE**, 94 ans, le 12/11/2023
- Nicole **COURAND** née **RAVET**, 81 ans, le 16/11/2023
- Olivier **COULONGEAT**, 93 ans, le 28/11/2023
- Marc **NAUD**, 89 ans le 03/12/2023
- René **ROBERT**, 83 ans, le 04/12/2023
- Yolande **MEUNIER** née **RIVIÈRE**, 79 ans, le 05/12/2023
- Laure **DOMON**, 30 ans le 06/12/2023
- Claude **DESMOULINS**, 92 ans, le 12/12/2023
- Pierre **CHERIN**, 99 ans, le 15/12/23

Mot de la Liste Minoritaire

Début d'année oblige, c'est l'heure des vœux !

Depuis plusieurs mois, le Pays subit de multiples crises : le COVID, la guerre en Ukraine, l'inflation, le défi climatique... etc...

Nous traversons une époque infiniment complexe et sommes inquiets pour l'avenir de chacun d'entre nous.

Dans l'ombre de ces crises, même si les défis sont bien réels, il est nécessaire de continuer à déployer force et solidarité pour assurer un avenir meilleur. Se tourner vers l'avenir rend optimiste, une nouvelle année est toujours porteuse de promesses et de bonnes résolutions.

Fédérer, rassembler, partager, tolérance et bienveillance sont des mots qui doivent retrouver du sens dans nos vies et notre quotidien et sont les vœux que nous formulons pour cette nouvelle année.

Que 2024 vous apporte la santé, des moments de bonheur partagés et la sérénité.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse nouvelle année, pleine d'espoir.

Béatrice Bricou - Christine Schneider -
Philippe Maissant - Christophe Cantet

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

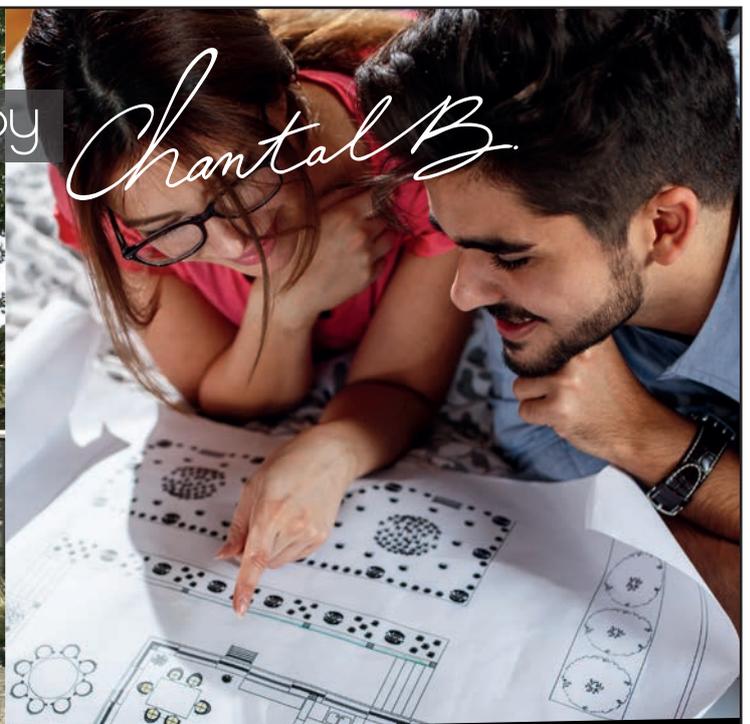
Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.dondusang.net

Les prochaines permanences
pour le don du sang
se dérouleront le 12/03 et le 14/05,
de 8h30 à 13h, à la Salle des Fêtes d'Arvert.

Les maisons by

Chantal B.



CONSTRUCTEUR DE MAISONS

depuis plus de 30 ans!*

SARL BALAGNA

Electricité Générale
Bâtiment et Industrie

Domotique • Climatisation

Pompe à chaleur • Photovoltaïque

Borne de recharge pour véhicules électriques IRVE



05 46 36 08 04
06 07 52 56 96



sarl.balagna@hotmail.fr

16, rue des Chênes - ZA "Les Justices" - ARVERT

BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

DUCLOS

ARVERT

05 46 36 45 55

B.C.E

BETON CONTRÔLE DE L'ESTUAIRE

SABLONCEAUX

05 46 02 18 02

BEL'HABITAT 17

ARVERT - LA TREMBLADE

ENTREPRISE LOCALE
AGRÉÉE RGE
AGRÉÉE PRIME CEE



ISOLATION DES COMBLES -
RAMPANTS - MURS INTERIEURS

• NETTOYAGE - PROTECTION - TOITURES - FAÇADES

NETTOYAGE
VAPEUR &
EAU CHAUDE

Matériel et produits professionnels



AVANT



APRÈS

RENSEIGNEZ-VOUS GRATUITEMENT au

05 46 22 74 46

www.belhabitat17.fr - contact@belhabitat17.fr



Expertise - comptable
Audit | Conseil
Gestion administrative

Cabinet JULIEN SICRE

76 A Avenue de l'Etrade 17530 Arvert | Téléphone : 05.46.76.83.51
Mail : contact@cabinetjulien sicre.com

Karamela Coiffure

9 Rue des Moulinades
17530 Arvert

05.46.36.66.01

scannez, prenez
voire RDV !



Lundi et Mercredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 18h
Jeudi et Vendredi de 9h à 19h
Samedi de 8h à 18h



Flots

Homme - Femme - Junior
coiffure

7, rue de la Sablière
17570 LES MATHES

05 46 02 03 88



Raphaël Ferrer
LE COIFFEUR

22, avenue de la
Presqu'île d'Arvert
17530 ARVERT

05 46 36 40 59



Justine TOSSUT Audioprothésiste Diplômée

Appareils auditifs - Tiers payant intégral - 100% santé

☎ 05 46 47 24 32

ARVERT - 6 rue de la Source - MARENNES - 52 rue de la République



PRESQU'ÎLE AUTOMOBILE
RÉPARATEUR AGRÉÉ - AGENT COMMERCIAL à ARVERT

POINT SERVICES
CARTES GRISES

05 46 36 09 54

CITROËN



RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR EHPAD À ARVERT

UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DE NOS AÎNÉS

- Confort hôtelier et restauration confectionnée sur place et servie dans notre restaurant
- Une ambiance chaleureuse avec des animations et activités thérapeutiques régulières
- Détente et relaxation au sein de l'espace multisensoriel et de la salle de balnéothérapie

DES ÉQUIPES ATTENTIONNÉES POUR PRENDRE SOIN DE VOUS

- Séjours à durée déterminée et longs séjours
- Une unité de soins adaptés, dédiée à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- Un accueil de jour ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30



ORPEA
RÉSIDENCES

53 bis avenue de l'Etrade 17530 ARVERT

05 46 36 31 12

beausejour@orpea.net